

Ouverture de la séance : 20h

République
Française
Département
Haute-Saône

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Votants	17
Absents	3
Exclus	0
Date de convocation 22 juin 2020	

**PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE FROIDECONCHE
Séance du 02 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle des Fêtes de Froideconche sous la présidence de Monsieur Eric PETITJEAN, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANCELET Sylviane, BUSCHINI Jean-Claude, FAIVRE-BAZIN Claudette, FAIVRE Jérôme, GAVOILLE Sylvie, JEANDESBOZ Stéphanie, JEANMASSON Christelle, JUAN Abella, MARGOLIS Joffrey, MARIGLIANO René, MOREL Marina, NURDIN Nicolas, PERRIN Emmanuelle, PETITJEAN Eric, RENAUD Alain, SAGUIN Stéphane.

Absents excusés : M. Daniel CAILLET => pouvoir donné à Sylvie GAVOILLE
Mme Pierrette DECHAMBENOIT
M. Maxime STORTZ

Mme Claudette FAIVRE-BAZIN a été nommée secrétaire de séance.

1) Vote des taux des taxes FB et FNB :

Concernant la fiscalité directe et après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour), le Conseil Municipal, DECIDE l'application des taux suivants pour l'année 2020 :

Taxe foncière (bâti) : 12.45 %

Taxe foncière (non bâti) : 39.45 %

2) Vote du Budget Primitif Communal 2020

Après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour), le Conseil Municipal DECIDE:

BUDGET COMMUNAL (voté par chapitres)

Dépenses d'exploitation : 1 173 397.38 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'exploitation : 1 173 397.38 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Dépenses d'investissement : 1 877 049.63 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'investissement : 1 877 049.63 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

3) Vote du Budget Primitif Eau 2020

Après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour), le Conseil Municipal DECIDE :

BUDGET EAU (voté par chapitres)

Dépenses d'exploitation : 345 047.60 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'exploitation : 345 047.60 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Dépenses d'investissement : 328 026.95 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'investissement : 328 026.95 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

4) Vote du Budget Primitif Assainissement 2020 :

Après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour), le Conseil Municipal DECIDE:

BUDGET ASSAINISSEMENT (voté par chapitres)

Dépenses d'exploitation : 170 879.84 € (17 voix pour - 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'exploitation : 170 879.84 € (17 voix pour - 0 contre – 0 abstention)

Dépenses d'investissement : 194 420.49 € (17 voix pour - 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'investissement : 194 420.49 € (17 voix pour - 0 contre – 0 abstention)

5) Vote des subventions versées aux associations :

Madame Claudette FAIVRE-BAZIN , Messieurs Nicolas NURDIN, Alain RENAUD, Stéphane SAGUIN et Daniel CAILLET n'ont pas participé à ce vote.

Après en avoir délibéré à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention), le Conseil Municipal DECIDE ,
l'attribution des subventions municipales selon la répartition suivante :

- *** AAPPMA : 150 €
- *** HANDY'UP : 150 €
- *** ADMR : 50 €
- *** AFSEP : 50 €
- *** AMICALE CPI FROIDECONCHE : 3 000 €
- *** AMICALE LAIQUE LUXEUIL/ST SAUVEUR BASKET : 150 €
- *** AMIS DU BREUCHIN : 150 €
- *** ANCIENS COMBATTANTS : 150 €
- *** BANQUE ALIMENTAIRE : 150 €
- *** CACCF: 900 €
- *** CIDFF : 50 €
- *** COOPERATIVES SCOLAIRES : 0 €
- *** CSA BA 116 LUXEUIL : 50 €
- *** CYCLO CLUB FROIDECONCHE : 150 €
- *** DES NOTES ET DES MOTS : 100 €
- *** GYM CARDIO : 50 €
- *** LE MARTINET LURON : 100 €
- *** MOUVEMENT VIE LIBRE : 50 €
- *** PREVENTION ROUTIERE : 100 €
- *** RESTOS DU CŒUR : 150 €
- *** SECOURS POPULAIRE : 50 €
- *** SOS AMITIE : 50 €
- *** UNC AFN : 50 €
- *** USEP 70 : 50 €
- *** VBFC : 1 800 €

6) Approbation du RPOS – Service Eau :

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

7) Approbation du RPQS – Service Assainissement :

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention):

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2019
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

- DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

8) Constitution des commissions communales et désignation des rapporteurs :

****** Commission des Finances ******

Rapporteur : Eric PETITJEAN Membres : Eric PETITJEAN – Sylvie GAVOILLE – Stéphane SAGUIN – Joffrey MARGOLIS – Claudette FAIVRE-BAZIN – Sylviane ANCELET

****** Commission des Affaires Scolaires et Périscolaires ******

Rapporteur : Sylvie GAVOILLE Membres : Sylvie GAVOILLE – Stéphanie JEANDESBOZ – Maxime STORTZ

****** Commission des Travaux, Eau et Assainissement ******

Rapporteur : Nicolas NURDIN Membres : Nicolas NURDIN – Stéphane SAGUIN – Maxime STORTZ – Joffrey MARGOLIS – Alain RENAUD

****** Commission Forêt ******

Rapporteur : Jean-Claude BUSCHINI Membres : Jean-Claude BUSCHINI – René MARIGLIANO

****** Commission Etang ******

Rapporteur : Daniel CAILLET Membres : Daniel CAILLET – Alain RENAUD

****** Commission Sport, Animation et Vie Associative ******

Rapporteur : Claudette FAIVRE-BAZIN Membres : Claudette FAIVRE-BAZIN – Christelle JEANMASSON – Abella JUAN – René MARIGLIANO

****** Commission Communication ******

Rapporteur : Sylvie GAVOILLE Membres : Sylvie GAVOILLE – Sylviane ANCELET – Daniel CAILLET – Marina MOREL – Abella JUAN – Joffrey MARGOLIS

****** Commission Urbanisme ******

Rapporteur : Eric PETITJEAN Membres : Eric PETITJEAN – Sylvie GAVOILLE – Joffrey MARGOLIS – Claudette FAIVRE-BAZIN

****** Commission Sécurité / Défense ******

Rapporteur : Daniel CAILLET Membres : Eric PETITJEAN – Sylvie GAVOILLE – Joffrey MARGOLIS – Daniel CAILLET – Maxime STORTZ – René MARIGLIANO

****** Commission Fleurissement ******

Rapporteur : Sylvie GAVOILLE Membres : Sylvie GAVOILLE – Emmanuelle PERRIN – Claudette FAIVRE-BAZIN – Sylviane ANCELET – Christelle JEANMASSON – Marina MOREL – Pierrette DECHAMBENOIT – Daniel CAILLET

Cette délibération est mise au vote.

 Votants : 17 Pour : 17 Abstentions : 0 Contre : 0

9) Constitution des commissions obligatoires

**** Commission d'Ouverture des Plis ****

Président : Eric PETITJEAN

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Sylvie GAVOILLE	Stéphane SAGUIN
Claudette FAIVRE-BAZIN	Alain RENAUD
Nicolas NURDIN	Daniel CAILLET

**** Commission communale des Impôts ****

Président : Eric PETITJEAN

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Sylvie GAVOILLE	René MARIGLIANO
Jérôme FAIVRE	Stéphane SAGUIN
Sylviane ANCELET	Claudette FAIVRE-BAZIN
Nicolas NURDIN	Emmanuelle PERRIN
Daniel CAILLET	Stéphanie JEANDESBOZ
Pierrette DECHAMBENOIT	Abella JUAN
Joffrey MARGOLIS	Alain RENAUD
Jean-Claude BUSCHINI	Marina MOREL

**** CCAS ****

Président : Eric PETITJEAN ou son représentant

Responsables (membres élus) :

- Stéphanie JEANDESBOZ
- Abella JUAN
- René MARIGLIANO
- Marina MOREL
- Claudette FAIVRE-BAZIN
- Pierrette DECHAMBENOIT

Délégués organismes extérieurs

**** Délégués au syndicat intercommunal d'énergie (SIED 70) ****

Titulaire : Joffrey MARGOLIS

Suppléant : Eric PETITJEAN

Titulaire : Daniel CAILLET

Cette délibération est mise au vote.

.Votants : 17 Pour : 17 Abstentions : 0 Contre : 0

10) Acceptation de la modification de la répartition des honoraires des bureaux d'études – restructuration des bâtiments communaux :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention),
-VALIDE la nouvelle répartition des honoraires entre les différents bureaux d'études chargés de la maîtrise d'œuvre.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

11) Lancement d'une procédure d'expropriation - parcelles N° A1200 et A 1201 Rue des Noiseliars :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour - 0 voix contre - 0 abstention) :

DECIDE le lancement de la procédure d'expropriation concernant les parcelles A 1200 et A 1201 (lieu-dit « La Tranchée du Grand Bois »)

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

12) Adoption du règlement de la cession bois 2020-2021

Après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour –0 voix contre – 0 abstention), le Conseil Municipal, adopte le règlement de la cession bois 2020-2021 joint en annexe.

13) Travaux sylvicoles 2020 – choix d'une entreprise

Le rapport du Maire entendu,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention), les membres du Conseil Municipal,

ACCEPTENT le devis de l'entreprise Gilles AMBERT pour un montant de 13 785.80 € HT soit un montant de 15 164.38 € TTC.

AUTORISENT le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

14) Remplacement d'un garant du bois :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention), les membres du Conseil Municipal,

ACCEPTENT le remplacement de Madame Pierrette DECHAMBENOIT par Monsieur René MARIGLIANO en tant que garant du bois.

QUESTIONS DIVERSES

- Rappel sur la nécessité de contacter tous les propriétaires dont la haie ou les arbres empiètent sur le domaine public par manque d'entretien (certains trottoirs sont impraticables pour les piétons)

Fin de la séance : 22h15